Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le 17/10/2023

ID: 074-217401280-20231017-DM\_085\_2023-AU



Mairie de FILLINGES 858 route du Chef-lieu 74250 FILLINGES ☎ 04.50.36.42.65

## **DECISION DU MAIRE**

N° 085-2023

## OBJET: Contrat de mise à disposition

Le Maire de la Commune de Fillinges,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération en date du 11 juin 2020 autorisant la délégation de pouvoir du Maire, des attributions prévues à l'article L2122-22 susvisé,

CONSIDERANT que la commune souhaite mettre à disposition des consignes PICK UP pour colis à la Halle marchande du Pont de Fillinges.

## **DECIDE**

ARTICLE 1:

Un contrat de partenariat de 10 ans à compter du 17 octobre a été conclu pour l'installation de consignes PICK UP sise 649 route de la Vallée du Giffre - Halle Marchande - 74250 Fillinges moyennant la somme de 50 euros au titre de redevance.

ARTICLE 2:

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune et

sera affichée en Mairie.

ARTICLE 3:

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de

Haute-Savoie.

Fillinges, le 17 octobre 2023

Le Maire Bruno FOREL

Acte exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture de Haute-Savoie (74) la publication le

et de